

VAL DE BRIEY ► Patrimoine

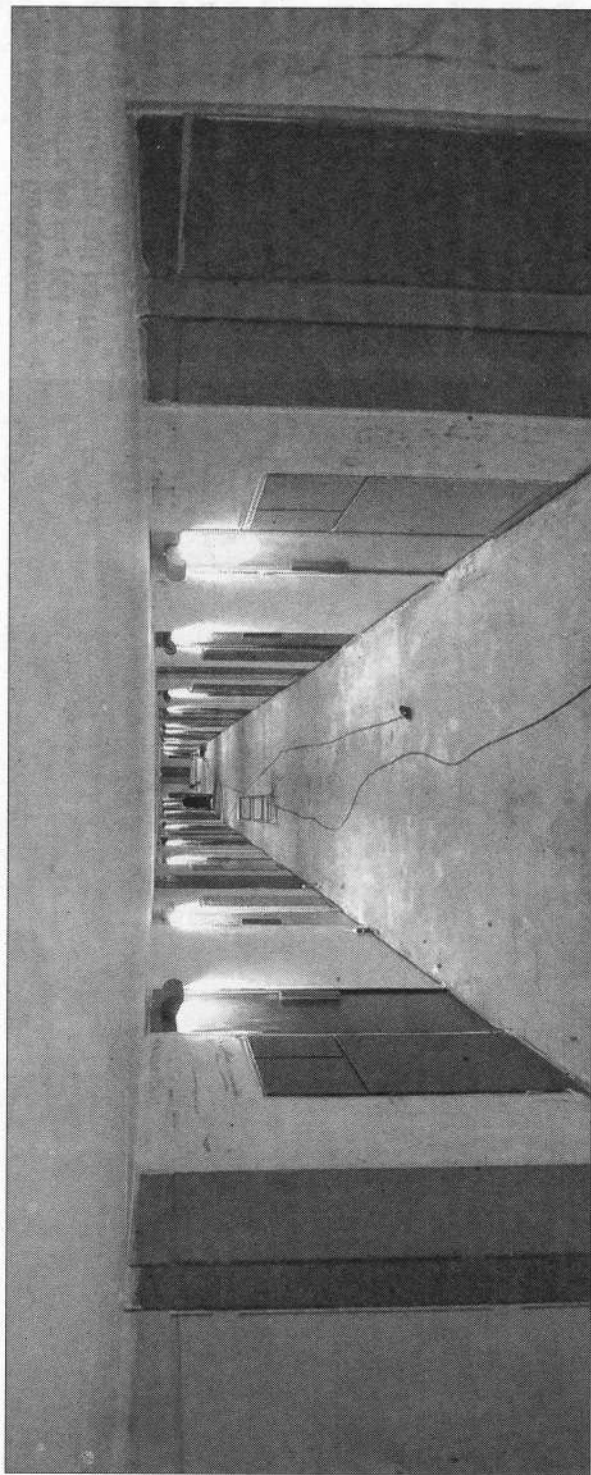
L'Association des sites Le Corbusier en trois points

Pour la première fois depuis sa création en 2010, l'association des sites Le Corbusier a tenu son assemblée générale à Val de Briey. À cette occasion, il a notamment été question du dossier de candidature déposé pour intégrer les itinéraires culturels européens.

■ Association des sites Le Corbusier, quand et dans quel but ?

« L'association a été créée en 2010, précise Benoît Cornu, son président, pour promouvoir le patrimoine signé Le Corbusier. Nous avons actuellement une quarantaine d'adhérents, que ce soit des représentants de sites, de collectivités, des villes ou encore de simples habitants... »

Mardi dernier, nombre d'entre eux se sont réunis, dans les salons de l'hôtel de ville de Briey, pour l'assemblée générale annuelle. Une réunion à l'accent internationale, puisque parmi les étrangers ayant fait le déplacement se trouvaient des hôtes nippons, Le Corbusier ayant imprimé sa marque jusqu'au Japon.



La Cité radieuse de Briey fait partie des sites Le Corbusier candidat pour être reconnus parmi les itinéraires culturels européens. Réponse en mai prochain. Photo Archives RL/Fred LECOCC

■ Et Briey là-dedans ?

La commune de Val de Briey est membre à part entière de l'association des sites Le Corbusier. Elle fait partie du deuxième collège des adhérents, aux côtés de la ville de Zurich ou encore de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

La présidente de l'association de la Première rue, installée dans les murs de la Cité

radieuse, Véronique Léonard, a pris part aux débats. Tout comme le maire, qui en a profité pour livrer un petit historique de cette unité d'habitation dans laquelle les premiers locataires étaient arrivés en 1961.

■ Itinéraires culturels européens, quésaco ?

C'est Le gros dossier d'actualité de l'association. Le

25 septembre dernier, un dossier de candidature, intitulé Destinations Le Corbusier : promenades architecturales, a été déposé à l'Institut européen des itinéraires culturels à Luxembourg. Et c'est là, au Grand-Duché, que les responsables de l'association passeront leur grand oral, le 10 avril prochain. « Un mois plus tard, nous saurons si nous sommes certifiés ou

pas », indique le président Benoît Cornu.

La démarche, si elle aboutit favorablement, permettrait de « valoriser l'ensemble des œuvres construites par Le Corbusier à travers l'Europe. » Soit une trentaine de sites répartis sur trois pays, l'Allemagne, la Suisse et la France. Avec Briey et sa Cité radieuse.

C. B.